



Procès-verbal de l'assemblée générale

Pro Bono Monte

9 mai 2007 à Chésereux

APPROUVE

Présents : Gebhard Sager, président
Jacques Ansermet
Thierry Walz
Hélène Lasser
Nicole Hesse excusée
Jean-Michel Isoz excusé

Madame Colette Isoz,
Monsieur Labarthe
Monsieur Jacques Pittet, président Office de tourisme de Nyon
Monsieur Efstratios Kornaros

Ouverture de l'assemblée générale de notre association Pro Bono Monte.

L'assemblée a été valablement convoquée le 3 avril 2007 conformément à l'article 9 de nos statuts quinze jours à l'avance avec l'ordre du jour défini comme suit :

1. Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 27 avril 2006
2. Rapport d'activité
3. Compte de l'exercice 2006
4. Rapport de la Fiduciaire E. Kornaros 1275 Chésereux
5. Approbation de la gestion et fixation des cotisations
6. Elections statutaires
7. Divers et propositions individuelles

Monsieur Gebhard Sager adresse ses remerciements à la Commune de Chésereux pour la mise à disposition de la salle des Réunions, il fait mention que les membres excusés sont donnés au haut de la liste des présences en circulation :

- Jean-Paul et Christine Charles
- Michel Depierraz et son épouse
- Ruggero et Annick Gruet
- Antoine RoCHAT et son épouse,
- Les Communes de Founex et de Chavannes-des-Bois,
- Mesdames Suzette Sandoz, Claire-Lise Walz, Jacqueline Sager et Dominique Blattner
- Monsieur Pierre Carrel.

1. Procès-verbal de l'assemblée du 30 avril 2005

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

2. Rapport d'activité

le rapport du président est annexé

Pro Bono Monte doit continuer à vivre car elle est partie intégrante et contractuelle de la Fondation de l'abbaye de Bonmont.

Et de conclure, avec un très **grand merci** à Chésereux et ses autorités pour son soutien, à votre présence ce soir et à la confiance donnée à votre comité.

1. Compte de l'exercice 2005

M. Thierry Walz présente les comptes de l'exercice 2006 qui montre :

- une perte de l'exercice de FR 226.92

et qu'il y a lieu de relever une augmentation très sensible des cotisations 2006 passant de FR 1'300.- à FR 2'380.- alors que les dons sont en régression soit de FR 455.- à FR 320.- Les charges sont en augmentation pour un montant total de FR 6'223.- de frais divers couvrant les actions entreprises en 2005 et comptabilisées en 2006 (action entrées libres à l'abbaye, couverture du déficit du concert de l'Avent, repas du Comité et frais d'impression de BV)

Le total des Fonds propres au 31.12.2006 s'élève à FR. 20'921.69

2. Rapport de vérification des comptes

La fiduciaire Kornaros à Chésereux a accepté la vérification des comptes et Monsieur Walz lit le rapport. Les comptes et la décharge du trésorier et de la fiduciaire sont mis au vote : approuvés à l'unanimité. M. Sager remercie chaleureusement M. Kornaros présent mais aphone.

3. Elections statutaires

Le comité est reconduit avec un changement au poste de Trésorier, poste qui sera repris par M. Isoz. Le Président accepte de reconduire son mandat d'une année

4. Divers et propositions individuelles

Le verre de l'amitié est offert par la commune de Chésereux qui est remerciée.

La séance est levée à 20.20h

Pro Bono Monte

Association des amis de l'abbaye cistercienne de Bonmont

Gebhard Sager, président

Hélène Lasser, secrétaire